

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 4 juillet 2022

Téléphone : 03.21.33.30.88

mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du 11 juillet au 31 août 2022

Le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 12h 00.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à l'Agence Postale Communale.
Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Juillet : Le mercredi de 9h30 à 12h30,

Le vendredi de 16h00 à 19h00,

Le samedi de 9h30 à 12h00.

Le mercredi 13 juillet, de 10h à 11h30, les bénévoles accueilleront les enfants de 2 à 12 ans, pour une séance de travaux manuels avec du matériel de récupération.

La bibliothèque sera fermée durant le mois d'août, réouverture le mercredi 7 septembre.

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale, est ouverte au public

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Contact téléphonique : 03 21 30 19 18

Site internet

Retrouvez l'ensemble des informations actualisées sur le site internet
www.colembert.fr

Festivités pour le 14 juillet (tract déjà distribué)

Dès 9h30, la commune et le FLACC vous accueilleront au stade municipal pour une marche de 7 kms environ, suivie de la visite d'une entreprise locale.

Au retour nous accueillerons les nouveaux habitants et les responsables des associations autour d'un pot de convivialité, avec la possibilité de se restaurer pour ceux qui ont réservé.

Benne à déchets verts

Une benne destinée **exclusivement** à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

Pour assurer le maintien du service, **nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.**

Transport collectif interurbain

Le Conseil Départemental du Pas de Calais met à disposition des habitants, un transport collectif « oscar ». Le trajet, quelque soit la distance, coûte 1€. (gratuit jusque 18ans)

Un transport de ce type passe dans notre commune.

Par ailleurs, l'accès à ce transport est **gratuit durant les vacances scolaires, pour les jeunes, jusque 18 ans inclus.**

Propreté des trottoirs de la Commune

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de collecter et de déposer les excréments dans les poubelles afin de préserver les lieux.

Respect de l'environnement

Nous vous rappelons que, suivant le code rural, **les chardons doivent être coupés au plus tard le 14 juillet.**

N'oubliez pas de tailler les haies, d'élaguer les arbres à l'aplomb du domaine public et de nettoyer les trottoirs et accotements situés devant votre habitation, afin de maîtriser la prolifération des mauvaises herbes.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour que le village demeure propre et accueillant.

Centre de loisirs d'été

La commune organise le centre de loisirs qui se déroulera du 01^{er} août au 26 août 2022.

Le directeur du centre sera Monsieur Rudolph SANNIER.

Pour tout renseignement, merci de contacter Madame Sophie DENIS : 06 20 48 58 74

Service Civique

L'école des sources recrute 1 contrat de service civique.

Si vous êtes intéressé, veuillez déposer votre cv et une lettre de motivation en mairie.

Monsieur GHEZAL, directeur, vous contactera pour un entretien.